

Sous les lignes, prudence :  
restons à distance.



[www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)



Limoges, le 7 mars 2016

## RTE lance une nouvelle campagne d'information sur les risques électriques pour les personnes exerçant des activités à proximité des lignes

A travers une nouvelle campagne d'information « Sous les lignes, prudence : restons à distance », le gestionnaire du réseau d'électricité RTE sensibilise le grand public et les professionnels aux risques électriques. Le site Internet [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com), des vidéos et des brochures d'information apportent de nombreux conseils de sécurité pour les personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques (pêcheurs, agriculteurs,...), pour éviter tout risque de brûlure ou d'électrocution.

Les sportifs de plein-air, pêcheurs, agriculteurs, professionnels du BTP ou encore les amateurs de bricolage sont les principaux publics auxquels s'adresse cette campagne de sensibilisation. Même sans contact direct avec une ligne, si des distances de sécurité ne sont pas respectées, un arc électrique peut se former et provoquer des brûlures après une électrisation, voire une électrocution. C'est pourquoi il est vital de respecter ces règles de sécurité.

RTE invite le grand public et les professionnels à découvrir sur le site [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com) de nouvelles vidéos, réalisées à partir de situations réelles déjà rencontrées, pour leur permettre d'éviter les dangers électriques lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes. Ces conseils de sécurité sont relayés par des brochures adaptées à chaque public et distribuées par RTE et ses partenaires.

Parmi les conseils les plus essentiels, il est recommandé :

- D'éviter de s'approcher des lignes électriques et de rester vigilant à leur approche.
- De ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.
- De ne jamais s'introduire dans un poste de transformation électrique, au risque d'être électrocuté.
- En cas d'accident, d'avertir les pompiers (18) ou la gendarmerie (17).
- Pour les pêcheurs, de manipuler les cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes, et de vérifier qu'aucune ligne électrique n'est située à proximité du lieu de pêche.
- Pour les adeptes des sports et loisirs de plein-air (cerf-volant, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, parapente...), de prêter attention aux courants et aux vents, car en dérivant, les sportifs peuvent être amenés à se rapprocher d'une ligne ou d'un pylône et risquer ainsi une collision ou la formation d'un arc électrique.
- Les agriculteurs, professionnels du BTP, loueurs de matériel (tel que des nacelles) sont invités à ne pas manœuvrer sous des lignes avec des engins de grande hauteur et à déclarer leurs travaux au préalable, conformément à la réglementation.
- De ne pas faire de feu à proximité d'une ligne électrique, et pour les propriétaires de terrains traversés par des lignes, de réaliser leurs opérations d'élagage avec la plus grande prudence et dans le respect des consignes communiquées préalablement par RTE.



Avec le lancement de cette nouvelle campagne RTE, entreprise de service public, souhaite faire connaître le plus largement possible ces conseils de prudence, et continuer à renforcer la sécurité des populations.

*RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.*

Pour en savoir plus : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

#### **Contact Presse : RTE**

Mme Christelle LARCHIER - Tél. : 05 62 14 93 81 - Port : 06 29 99 92 57  
E-mail : [christelle.larchier@rte-france.com](mailto:christelle.larchier@rte-france.com)

#### **Gestion des relations Presse :**

TAPEZ DIÈSE - 12 rue du Palais de l'Ombrière - 33000 BORDEAUX  
Tél. : 05 57 57 85 06 - Fax : 05 56 51 76 78  
E-mail : [infopresse@tapezdiese.com](mailto:infopresse@tapezdiese.com)

*Dans les parutions presse, la mention RTE doit être citée.*